

Siège
35, route de la Quémine
71500 Branges

EXTRAIT
du registre des délibérations du Comité Syndical
du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Louhannais

Séance du 23 juin 2026

Séance du 23 juin 2026
Nombre de membres
du Comité Syndical
en exercice : 96

Présents à la séance : 60
Votants : 69

Date de la convocation :
16 juin 2026
Date de l'affichage :
26 juin 2026

Objet de la délibération

Admission en non-
valeur et créances
éteintes SIREN

L'an deux mille vingt-six, et le vingt-trois du mois de juin à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du SIVOM du Louhannais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle du Marais, à Branges, sous la présidence de Monsieur Stéphane GROS.

Les délégués représentent leur communauté de communes d'appartenance pour les délégués de Bresse Louhannaise Intercom' et leur commune d'appartenance pour les autres pour la compétence SPANC, leur communauté de communes d'appartenance pour la compétence SIREN et les deux simultanément pour la compétence SIVOM.

Présents : Mmes APPOLONIO Aurélie, BAILLET Pascale, BASSET Hélène, BATTIGELLI Licia, BERNARD Magali, BERNARD Marie-Annick, BEY Sandra, BLANCHARD Karine, BOUDET Patricia, BRETIN Francine, BUTTIGIEG Auréline, CHALUMEAU Mathilde, CHARTON Isabelle, CHEVALIER Béatrice, COLIN Christelle, D'ALASCIO Karen, DEJEAN AGRON Marie, GACON Françoise, GRAVALLON Aurélie, GUTHRIN Rosiane, HAMELIN Fabienne, LAFORET Marie-Hélène, LAGUT Jocelyne, MOREIRA Véronique, RAMIER Céline, TISSERAND Patricia, VAIRET Martine, VANDROUX Viviane, MM BERNARD Eric, BERTHAUD Pascal, BLANC Eric, BOILLET Stéphane, BOUCHET Sunny, BOYER Christian, BRAUD Benjamin, CHASSERY Robert, CHASSOT Samuel, CHOSSAT Dorian, COUCHOUX Eric, DE VECCHI Eric, DURY Pierre, FARIA Xavier, FOUCHÉY Jérôme, FRACHET David, GROS Stéphane, GUICHARD Christian, MARLIN Patrice, MIELO Claude, MOREY Pascal, PELTIER Eric, PERNOT Jean-Philippe, PERRET Michel, SERRAND Franck, STELMASZYK Philippe, TERRIER CHATELET Rémi, THIÉRIOT Yanick, TREFFOT Claude, VAIRET Jean-René, VIONNET Samuel, WITMANS Matthijs.

Excusés (représentés par) : Mmes COUILLEROT Chantal (BAILLET Pascale), MALATRAY Carole (BOILLET Stéphane), PERRAUT Jennifer (FRACHET David), RIVOIRE JACQUINOT Carole (MARLIN Patrice) MM FULPIN Hubert (FOUCHÉY Jérôme), GUTHRIN Romain (GUTHRIN Rosiane), LAUBLANC Jean-Jacques (VAIRET Jean-René), MORAND Stéphane (BOYER Christian), PONT Didier (BOUDET Patricia)

Excusés non représentés : Mmes CUROT Maryline, DOURY Lucette, FAUVEY Audrey, GAUTHIER Christelle, JULIEN Stéphanie, MASSOT Camille, MM. BONDIÉ Patrick, DEBOUT Didier, GOYOT Emmanuel, MAGNIN Jean-Luc.

Absents : Mmes BONIN Sylviane, BREVET Aurélie, CHAUSSAT Virginie, LARUE Anne, LIARD Martine, MALAISE Laure, PERRARD Sabrina MM. BRIDE Stéphane, COLIN David, CORMORECHE Thomas, FOCQUENOY Maxime, LABOURIAUX Daniel, MERLIN Denis, PIRAT Willy, ROBERJOT Thomas, UDE Joël Fernand, VITTOZ Stéphane.

○○○○○

Suite aux relances réalisées par le Trésor Public concernant certaines factures impayées, il s'avère qu'un certain nombre d'entre elles ne sont pas recouvrables. Aussi, il est nécessaire d'admettre ces créances en créances éteintes pour un montant de 2 408,36 € et en non-valeur pour un montant de 924,83 € afin d'apurer les comptes du SIREN. Les sommes correspondantes étant prévues au budget.

Le comité syndical décide à l'unanimité de valider les admissions en non-valeur et créances éteintes telles que présentées ci-dessus.

Fait et délibéré le 23 juin 2026
Pour extrait conforme
Le Président,
Stéphane GROS

Publié, affiché, notifié le 26 juin 2026.

